



OUVERTURE MAIRIE

du lundi au samedi,
de 8h30 à 12h15

(Si nécessaire sur rendez-vous
l'après-midi)

sauf le 2^{ème} et 4^{ème} samedi
de chaque mois

M. le Maire reçoit tous
les jours sur rendez-vous

Tél: 02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@wanadoo.fr

Site: www.mairie-distre.fr



DANS CE NUMÉRO :

MOT DU MAIRE	P 1
BUDGET COMMUNAL	P 2
INFORMATIONS MUNICIPALES	P 3 et 4
COMPTAGES RUE NATIONALE	P 5
AU REVOIR GASTON	P 6
TRAVAUX ECOLE	P 7
LUOTHEQUE - BIBLIOTHEQUE	P 8 et 9
CONCERT D'ÉTÉ VELO VINTAGE	P 10
COCHONNAILLES DISTRENNES	P 11
FETE DE L'ECOLE	P12

DISTRÉ

VIE COMMUNALE

MAI 2015



MOT DU MAIRE

Le printemps est signe de renouveau où tout repart. Pour nous, Commune, c'est plutôt l'hiver glacial au niveau des finances. En effet, nous connaissons maintenant la baisse de nos dotations d'Etat qui s'élèvera à 90 000 € en 2017 soit - 45 % par rapport à 2013. A cette baisse, nous devons ajouter des dépenses nouvelles 27 000 € pour la semaine scolaire des 4 jours et demi, 7 000€ pour financer le nouveau service d'instruction des permis de construire (l'Etat n'assurant plus cette mission à compter du 1^{er} juillet prochain) et 1 500 € pour le contrôle des bornes à incendie, contrôle qui sera à la charge des communes à compter de 2016.

C'est un bel exercice d'économies pour l'Etat sur le dos des communes. La question que vous êtes en droit de vous poser, c'est certainement comment compenser ce manque à gagner de presque 130 000 €. Certainement pas en augmentant les impôts, je me suis engagé à ne pas les augmenter durant ce mandat comme je l'ai fait depuis 14 ans. Il faudra passer impérativement par une baisse de nos charges de fonctionnement: vraisemblablement le non remplacement d'un agent technique partant en retraite cette année, l'entretien différé des chemins agricoles et des accotements de route, le désherbage moins fréquent, l'économie des consommables... mais

nous devons continuer à investir car nos investissements sont les emplois de nos habitants.

Certains voient dans les communes nouvelles une source d'économies, c'est certainement vrai dans certains cas mais ce ne doit surtout pas être une généralité. Prenons l'exemple de Distré entrant dans une commune nouvelle avec Saumur, de facto cela conduirait à une augmentation de la fiscalité de plus de 50 %, à terme, sans service supplémentaire et avec une complexité de gestion incomparable avec la réactivité de nos petites communes. La solution pour moi passe avant tout par une mutualisation de certains moyens avec d'autres communes, comme nous avons su le faire pour notre salle intercommunale que peu de personnes remettraient en cause aujourd'hui.

Je réaffirme mes propos tenus lors des vœux, la Commune de Distré restera une vieille fille tant que je serai Maire.

Il y a au moins une chose que ne nous enlèvera pas l'Etat (du moins pour l'instant) c'est notre cadre de vie. Le soleil qui arrive vous incitera à en profiter.

Bon printemps à vous tous.
Eric **TOURON**

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Annoncée lors des vœux du Maire, la construction d'un espace de convivialité pour toutes les générations se fera avec et pour les habitants, c'est pourquoi vous êtes invités à venir échanger sur le sujet :

le mercredi 20 mai 2015, à 19h, en Mairie.

BUDGET 2015

Cette présentation du budget 2015 se veut très synthétique reprenant uniquement les chiffres clés ou les grandes masses. Mr le Maire se tient à la disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations.

Pour la 15^{ème} année consécutive, le budget de la commune a été voté sans prévoir d'augmentation des taux d'impôts communaux.

Il s'équilibrera **en investissement à 1 023 562 €** et **en fonctionnement à 1 755 580 €** dont 543 790 € d'excédents de l'année dernière.



Dépenses de Fonctionnement

La **dépense** la plus importante étant les frais de personnel qui s'élèvent à **441 300 €** soit **242 € par habitant** (moyenne nationale pour les communes de même taille: 248 €).

Les indemnités d'élus, charges sociales comprises, pour le Maire et 5 adjoints sont provisionnées à 49 750 € soit 70 % du maximum autorisé.

Le coût de fonctionnement de la cantine municipale s'élève à 100 000 € pour une recette de 57 000 €, les parents ne paient donc que 57 % du coût réel d'un repas. Le service de cantine doit se voir comme un service public et non comme un service commercial.

Recettes de Fonctionnement

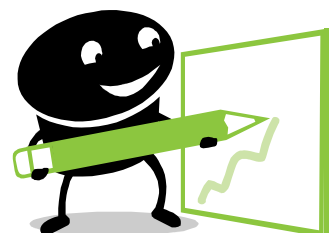
Les **recettes** proviennent à **43 % des recettes fiscales (763 000 €)**. Sur ces 763 000 € plus de 26 % proviennent de la taxe foncière sur les entreprises de la Zone du Champ Blanchard.

Les dotations d'Etat en baisse de 30 000 € par rapport à l'année dernière s'élèvent à 166 000 € soit moins de 10 % de nos recettes.

La taxe sur les pylônes n'est pas négligeable puisque s'élevant à 47 000 €.

En investissement, les principales dépenses sont:

- la **participation communale pour l'enfouissement des réseaux rue de la Touche pour 190 000 €.**
 - le **solde des travaux de l'extension de l'Ecole pour 185 000 €.**
 - le **programme de voirie pour 85 000 €** plus 50 000 € en entretien.
 - il est à noter un besoin de remise aux normes de la cantine pour 10 000 € ; la plonge ne devant plus se faire dans le laboratoire.
 - le **remboursement des annuités d'emprunt pour 106 215 €**.
- Au 1^{er} janvier notre dette était de 657 000 € soit 378 € par habitant (moyenne nationale pour les communes de même taille: 601€). Nous vous rappelons que la Maison de l'Enfance et l'Extension de l'Ecole ont été réalisées sans emprunt pour un investissement d'un million d'euros.



CREATION D'UN ESPACE CINERAIRE DANS NOTRE CIMETIERE



Un espace cinéraire est désormais présent dans la seconde partie du cimetière autour de la pierre du souvenir. Vous pourrez y célébrer vos cérémonies d'hommage, y épandre les cendres de vos défunts si c'est votre choix. Dans le cas contraire, des espaces individuels plus personnels sont également à votre disposition.

Renseignez-vous en Mairie.

VANDALISME A POCÉ !

En mars 2015, l'aire de jeux de Pocé a été vandalisée par des ados peu respectueux des jeux mis en place pour les plus petits. Ainsi, ces jeunes n'ont pas hésité à défoncer les panneaux de clôture avec leur deux-roues et à détruire cet espace de jeux si apprécié des plus jeunes.

Par ailleurs, il y a également des ados et des adultes qui, par leur poids ou leur attitude, CASSENT les jeux des petits. Nous déplorons vraiment que l'attitude de certaines personnes non respectueuses privent nos petits du plaisir de jouer en sécurité avec des jeux adaptés à leur âge.



NETTOYONS LA NATURE A DISTRE

SAMEDI 30 MAI 2015, à 10h

Venez participer avec les Conseillers adultes et enfants ...

Aidez-nous à préserver notre environnement !

Pour participer avec les enfants, à cette action éco-citoyenne, inscrivez-vous en Mairie, au 02.41.50.28.50, avant le Mercredi 27 mai.



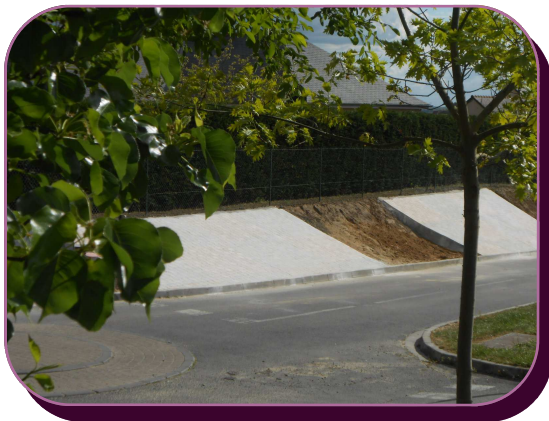


Les pavés « interrogateurs » !!



Vous êtes nombreux à vous interroger sur le chantier réalisé Voie Romaine au niveau de l'Allée Lucien Belloir et nous remercions très sincèrement les personnes qui ont manifesté leur curiosité afin de savoir et d'éviter ainsi de colporter de fausses informations.

Ce talus est public donc propriété de la commune. Suite à de nombreuses réclamations d'automobilistes circulant Voie Romaine ou Allée Lucien Belloir se plaignant du manque de visibilité de ce croisement quand les herbes sont hautes, il a été décidé d'abaisser le talus et d'en minéraliser une partie.



Sur le nombre d'employés à travailler sur ce chantier, il est bon de préciser qu'il y avait un stagiaire, un apprenti et un agent titulaire, ce dernier ayant certainement sous estimé la difficulté de l'exercice.

Nous remercions tout particulièrement les riverains pour leur compréhension et leur patience pendant les travaux.

Mr le Maire se tient à l'entière disposition des personnes qui voudraient échanger sur le sujet.

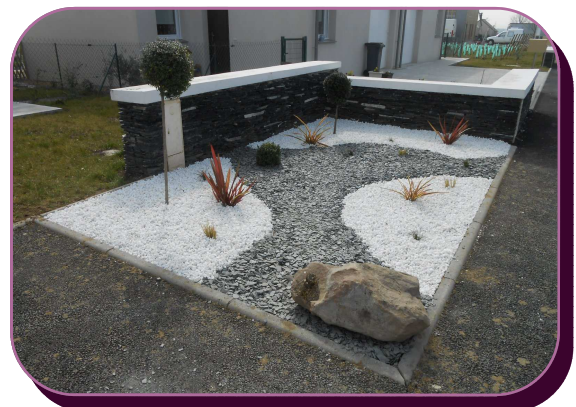
De nouveaux espaces verts



La commission « Cadre de vie » et l'équipe espaces verts ont créé autour de la Maison verte, différents massifs associant minéral et plantes peu gourmandes en eau.

Des rosiers ont également été plantés de chaque côté du grand escalier donnant sur l'esplanade de l'école.

Pour fêter Noël, un sapin sera planté cet automne devant l'école.



DES COMPTAGES DE VEHICULES RUE NATIONALE

De nombreux riverains de la rue Nationale s'inquiétant des vitesses excessives sur cette voie (départementale entre le rond-point de l'Echalier et le carrefour de Munet, et communale sur le reste de son tracé) nous avons sollicité le département de Maine et Loire pour qu'une étude vitesse-fréquentation soit réalisée.

Du 4 au 9 septembre, 2 compteurs de véhicules ont donc été mis en place Rue Nationale, de chaque côté du carrefour avec la rue du Moulin à Cuivre, pour mesurer le nombre de véhicules circulant sur cette voie et la vitesse à laquelle ils roulent.

Y a-t-il beaucoup de véhicules ?

Environ 2450 véhicules roulent sur cette voie, dans les 2 sens, chaque jour.

Est-ce que les véhicules roulent trop vite ?

- Les vitesses moyennes sont inférieures à 56 km/h dans les 2 sens de circulation.
- Aucun véhicule ne dépasse les 90 km/h (dans les 2 sens) ce qui n'était pas le cas avant la mise en place des aménagements routiers réalisés rue Nationale.

Tous les véhicules restent-ils sur la Rue nationale ?

440 véhicules prennent la Rue Nationale pour aller dans la rue de la Chapelle et 85 véhicules pour la Rue du Moulin à cuivre.

Dans quel sens y a-t-il le plus de véhicules ?

Dans le sens MONTREUIL / SAUMUR avec 500 véhicules en +

Dans quel sens roule-t-on le plus vite ?

Dans le sens MONTREUIL / SAUMUR avec une vitesse moyenne de 52 km/h (49 km/h dans le sens SAUMUR/MONTREUIL).

Dans quelle partie du bourg roule-t-on plus vite ?

C'est dans le bas du bourg avec une vitesse moyenne de 56 km/h (43 km/h en haut du bourg).

A quel moment de la journée le trafic est-il le plus élevé ?

Il y a plus de véhicules entre 8h et 9 h et 17 h et 18 h.

Quel jour le trafic est-il le plus élevé ?

- le mercredi dans le sens MONTREUIL/SAUMUR.
- le vendredi dans le sens SAUMUR/MONTREUIL.

Les conclusions du service route du Département sont les suivantes:

- les aménagements (les 2 giratoires et le déhanchement de la voie) existants conduisent l'usager auto mobile à bien adapter son comportement dans cette rue Nationale.
- les sensations de vitesse que les piétons ou cyclistes peuvent avoir sont des vitesses ressenties.
- aucun aménagement nouveau ne semble justifié.

Le Maire reste à la disposition des personnes qui souhaiteraient des informations complémentaires ou échanger sur le sujet .



AU REVOIR GASTON



Voici les quelques mots prononcés par Eric Tournon, Maire de Distré en hommage à notre ancien secrétaire de Mairie, Gaston Bourdeau, lors de sa sépulture.

Rassurez-vous Gaston, je ne serai pas bien long car je sais combien vous n'aimiez pas que l'on vous mette en avant.

Vous voici pour la dernière fois dans cette église St Julien où vous avez accompagné nombre de familles dans des moments de joie et de peine mais aussi près de votre ancien logement devenu mairie où vous avez terminé votre carrière de secrétaire.

C'est cette carrière de secrétaire de mairie que j'aimerais évoquer. Durant cette période passée d'abord rue de la Frie puis ici à l'ancien presbytère, vous avez été un homme d'engagement pour votre Commune, comme vous l'avez été pour votre ministère, avec cette grande qualité d'avoir toujours su faire la différence entre l'Eglise et la vie municipale.

Tous les élus qui vous ont côtoyé et j'y associe plus particulièrement André Thibault mon prédécesseur, garderont de vous l'image d'un secrétaire de Mairie disponible et de bons conseils, pour l'avenir de Distré, même si certains vous reprochaient, certes amicalement, de mettre l'heure de fin de séance sur les compte-rendus de conseil leur procurant quelques soucis avec leur conjoint quand après la réunion, il faisait une étape, avant de rentrer chez eux.

Homme de foi, vous aviez cette aptitude particulière de juger les gens non pas sur leur engagement religieux mais sur leurs

actes et nombreux sont ceux non croyants qui avaient tissé avec vous de véritables liens d'amitié.

Vous n'aimiez pas les compliments et encore moins les remerciements mais la plus belle récompense pour vous me semble-t-il, c'est d'avoir inscrit votre prénom dans le cœur des Distréens car pour nombre d'entre nous, il n'y avait pas de Mr Bourdeau ou de Mr le curé mais simplement Gaston.

C'est vous, Gaston que l'on regrette aujourd'hui, celui qui venait toujours avec grand plaisir revoir les habitants de Distré paroissiens ou non.

Nous nous sommes vus la dernière fois lors de la cérémonie des vœux que vous ne manquiez jamais et avant de partir, pour la première fois, vous m'avez embrassé, peut-être pour me dire adieu.

Vous, qui étiez très attaché à la séparation de l'Eglise et de l'Etat gardant précieusement jusqu'à votre retraite, la clé de la porte qui permet de la mairie d'avoir une vue sur l'intérieur de l'Eglise, c'est une nouvelle clé que vous avez rendue samedi, celle qui ouvre la porte du chemin vers Dieu en qui vous avez cru et que vous avez cherché.

Maintenant, vous ne serez plus là où nous avions l'habitude de vous rencontrer, mais c'est à Distré que vos cendres seront dispersées dans un jardin portant un nom chargé de poésie et de tendresse. Le jardin du souvenir.

Au revoir, GASTON !

EXTENSION ET ISOLATION EXTERIEURE DES LOCAUX SCOLAIRES

avant



après



avant



après



A l'école des Vignes, l'extension des locaux scolaires pour y accueillir la bibliothèque scolaire et la ludothèque JEU-JOUE est aujourd'hui terminée.

après



avant



Pour parfaire la gestion énergétique des locaux scolaires, une isolation externe des 2 réfectoires a été mise en place.

De la ludothèque à la bibliothèque...



La ludothèque aura bientôt le plaisir de vous accueillir dans ses nouveaux locaux, situés à côté de l'école des Vignes.

Les responsables de l'Association JEU JOUE qui gère la ludothèque vous recevront dans ce nouveau cadre, un espace, clair, agréable et chaleureux...



Une nouveauté peut également être à votre disposition (si c'est le choix de plusieurs d'entre vous) : à la ludothèque devrait venir se joindre une bibliothèque jeunesse dans un premier temps et par la suite, si le besoin s'en fait sentir, celle-ci sera complétée par un rayon adulte.



Nouveaux locaux
de la ludothèque

Afin d'enrichir notre fonds et de pouvoir proposer au prêt un nombre important de livres en bon état, nous faisons appel à votre générosité et acceptons tout type d'ouvrages pour la jeunesse : livres, revues, BD, etc...

Nous recherchons également des bénévoles pour aider à la mise en place et à la gestion de cet espace Bibliothèque-Ludothèque.

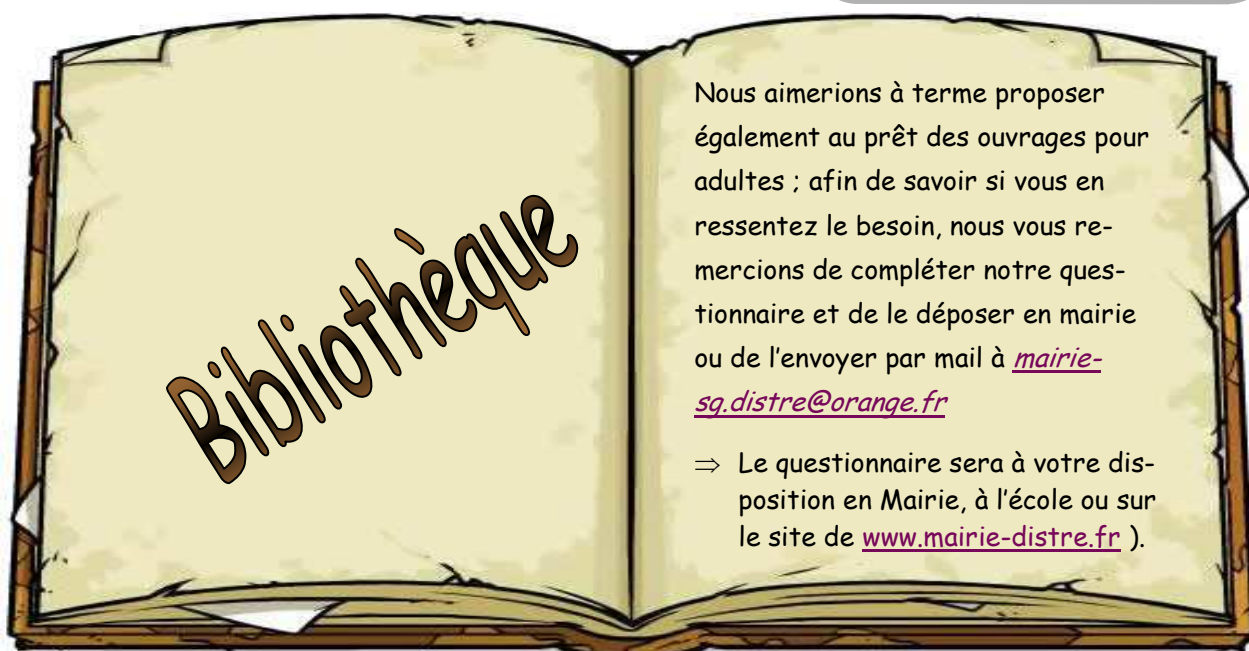
⇒ Si vous souhaitez nous faire don de certains ouvrages ou proposer vos services de bénévole, merci de laisser vos coordonnées au secrétariat de la Mairie de Distré, un membre de notre équipe vous contactera.



Nouveaux locaux
de la ludothèque

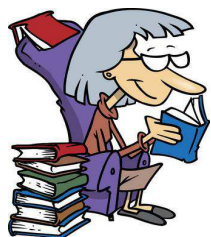


Nouveaux locaux
de la bibliothèque



Nous aimerions à terme proposer également au prêt des ouvrages pour adultes ; afin de savoir si vous en ressentez le besoin, nous vous remercions de compléter notre questionnaire et de le déposer en mairie ou de l'envoyer par mail à mairie-sq.distre@orange.fr

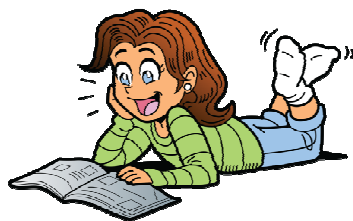
⇒ Le questionnaire sera à votre disposition en Mairie, à l'école ou sur le site de www.mairie-distre.fr).



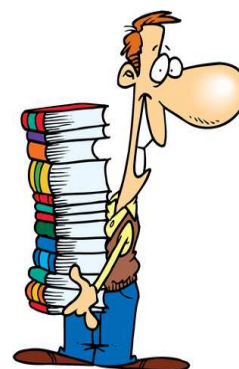
Questionnaire concernant la future bibliothèque pour adultes

Merci de compléter ce questionnaire et de le déposer en mairie de Distré

- Vous êtes ... ☐ une femme ☐ un homme
- Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?
☐ 18-30 ans ☐ 30-60 ans ☐ plus de 60 ans
- De combien de personnes se compose votre foyer ?
- D'où proviennent les ouvrages que vous lisez en général ?
☐ Achats personnels ☐ Prêts entre amis / famille ☐
 Emprunts à la médiathèque de Saumur ☐ autre :
- Quel genre d'ouvrages lisez-vous le plus souvent ?
☐ Romans ☐ Revues / magazines ☐ BD ☐ Documentaires
- Combien de personnes de votre foyer seraient intéressées par le prêt d'ouvrages pour adultes à la bibliothèque-ludothèque de Distré ?
- Quel type d'ouvrages souhaiteriez-vous trouver dans le fonds de la bibliothèque ?
☐ Romans récents ☐ romans de science-fiction
☐ Romans du terroir ☐ romans classiques
☐ Romans policiers ☐ revues (précisez le type) :
☐ Bandes dessinées ☐ Autres (merci de préciser) :
- Quels seraient pour vous les critères vous incitant à emprunter des ouvrages à la bibliothèque de Distré ?
☐ L'importance du fonds disponible ☐ la diversité des ouvrages
☐ La durée du prêt ☐ le renouvellement des ouvrages
☐ Les horaires d'ouverture ☐ les tarifs
☐ Autre (merci de préciser) :
- Voici mes coordonnées : ...M.....
 Adresse.....
 Téléphone



Merci !



VENREDI 3 JUILLET

à 21h

CONCERT D'ÉTÉ GRATUIT

le lieu vous sera précisé
ultérieurement

Avec la Musique des Forces armées mexicaines:



La Musique de l'Armée de Terre du Mexique a été créée en 1889 sous le nom du « Groupe de Musique des Pouvoirs Suprêmes » sous la présidence du Général Porfirio Díaz et ayant pour chef d'orchestre le professeur Encarnación Payén. Puis nommée « Musique de l'État-Major » sous la direction du professeur Lorenzo Santibañez.

En 2010, la Musique de l'Armée de Terre a effectué de nombreuses prestations dans tout le pays, à l'occasion des célébrations du bicentenaire de l'Indépendance du Mexique et du centenaire de la révolution mexicaine.

Les activités actuelles de la Musique de l'Armée de Terre sont : les cérémonies officielles, les honneurs rendus au président de la République du Mexique et ses invités étrangers, les défilés militaires, et de nombreuses prestations artistiques devant des publics civils ou militaires.

Pour le festival international de musique militaire de Saumur 2015, la musique a intégré des musiciens de l'Armée de Terre, l'Armée de l'Air et de la Marine mexicaines. En cette occasion, cette formation est nommée : **Musique des Forces Armées Mexicaines.**

Direction musicale : Commandant Agripino Centeno Blanco

ANJOU VÉLO VINTAGE

L'édition 2015 d'Anjou Vélo Vintage se déroulera le samedi 13 et le dimanche 14 juin 2015.

L'événement est co-organisé par la Ville de Saumur, Saumur Agglo et d'autres partenaires qui auront à cœur de vous faire découvrir toutes les richesses de son territoire et sa convivialité.

Ce ne sont pas moins de 3 000 cyclistes qui sillonneront notre village, le dimanche 14 juin, à travers 3 circuits:

Le Ferdinand, la Rustine de 90 km
Le Lucienne, la Châtelaine de 60 km
Le Gaston, le Vigneron de 30 km.

Plus d'infos sur www.anjou-velo-vintage.com



Vélo Vintage dans les rues de Munet lors de l'édition 2014, une randonnée à vélo en famille.

DIMANCHE 5 JUILLET

Autour de la Mairie et de l'église



COCHONNAILLES DISTREENNES

**15h,
CHAMPIONNAT REGIONAL
DE CRI DE COCHON**

CHAMPIONNAT OUVERT A TOUS

Toute la journée



**AVEC LA PRESENCE
AMICALE
DE NOËL JAMET
CHAMPION DE
FRANCE 2015**

VIDE GRENIERS

Dès 6h30, inscription au
02.41.50.28.50

FOUÉES EN CAVE...

EXPOSITION

BUVETTE

**DEGUSTATION GRATUITE
D'UN COCHON GRILLÉ**

ANIMATIONS

MUSICALES

Avec Concert de Job,
du Punk-Rock-Musette
sérieusement déjanté-
<http://jobilatoire.fr/>

Avec l'écho musical
de Faye d'Anjou

LUDIQUES

Jeux divers,
maquillage...

**JE RECHERCHE DES BENEVOLES POUR M'AIDER PEN-
DANT LES COCHONNAILLES DISTREENNES, SI VOUS ETES
INTERESSES, QUE VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS A NOUS
ACCORDER, CONTACTER M. RABILLER au 06 30 10 31 77**



Samedi 27 juin



Distré en fête

Avec l'Association des Parents d'Elèves et la Commune de Distré



15h - Fête de l'école des Vignes

**(avec spectacle des élèves,
stands divers, jeux, tombola,
buvette...)**



19h30 - Dîner sur l'herbe



**Apportez votre pique-nique mais pas besoin de boissons,
une buvette est à votre service.**

**Le nombre de tables et chaises mises à disposition étant
limité, n'arrivez pas trop tard ou apportez la vôtre !**

**Dîner en musique
grâce à L'AVENIR MUSICAL
LONGUÉEN**



**23h30 - Feu d'artifice
sur le plan d'eau**